

PRÉFET DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

DIRECTION DÉPARTEMENTALE  
DE LA PROTECTION DES POPULATIONS

SERVICE Sécurité Sanitaire des Aliments

Cité administrative - 2, rue Pierre Bonnard - Pau  
Téléphone : 05 47 41 33 80

Délégation territoriale de Bayonne  
6, allées Marines - Bayonne

Courriel : [ddpp@pyrenees-atlantiques.gouv.fr](mailto:ddpp@pyrenees-atlantiques.gouv.fr)

SAS JC2B / J8C Comptoir des Pâtes  
A l'attention de Mme BIGORGNE  
Maison Missou - Eglise  
64190 CASTETBON

Pau, le 28 novembre 2019

Objet : Imprimé de déclaration

Références : SSA/AJH/BD - N° 723

Références réglementaires :

- . Règlement (CE) n°178/2002 établissant les principes généraux et les prescriptions générales de la législation alimentaire, instituant l'autorité européenne de sécurité des aliments et fixant les procédures relatives à la sécurité des denrées alimentaires ;
- . Textes d'application : règlements (CE) n°852/2004, 853/2004, 854/2004, 882/2004 et 2073/2005 ;
- . Code rural, articles relatifs aux contrôles des animaux et des aliments notamment l'article L 233-2 ;
- . Arrêté du 8 juin 2006 relatif à l'agrément ou à l'autorisation des établissements mettant sur le marché des produits d'origine animale ou des denrées contenant des produits d'origine animale.

Affaire suivie par : Service SSA

**BORDEREAU D'ENVOI**

Nombre de pièces	Nature de l'affaire et pièces jointes	Observations
1	Imprimé de déclaration dûment rempli et signé par mes services.	Pour attribution

Pour le Préfet des Pyrénées-Atlantiques  
et par subdélégation,  
Le chef de service Sécurité Sanitaire des Aliments,

  
Anne-Joëlle HARTIS

La DDPP met en œuvre un traitement automatisé d'informations nominatives. Conformément aux articles 39 et 40 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, toute personne concernée bénéficie d'un droit d'accès et de rectification pour les informations à caractère personnel la concernant. Ce droit s'exerce auprès du service dont l'adresse figure ci-dessous.

Toute correspondance doit être adressée à :

Direction départementale de la protection des populations : 2, rue Pierre Bonnard – CS 70590 – 64010 PAU CEDEX